

## Le sabbat dans l'Exode

---

ME 1879 page 139

Quelqu'un a fait remarquer avec justesse que, dans le livre de l'Exode, quand nous voyons Dieu intervenir d'une manière quelconque, le sabbat est toujours introduit. Ainsi, dans la première moitié du livre, où nous trouvons les voies de Dieu en grâce, nous trouvons aussi le sabbat lié au pain que Dieu donnait à son peuple, — la manne, qui est la figure de Christ descendu du ciel, pour être l'aliment de celui qui a faim sur la terre. Aussitôt que la manne est donnée, le sabbat l'est aussi (chapitre 16). Ensuite, lorsque la loi fut donnée, au milieu même de ses commandements (chapitre 20), le jour du repos est mentionné. Au chapitre 31 enfin, au milieu de ces figures et de ces institutions variées des biens à venir, là où l'Esprit de Dieu remplit un homme de sagesse et d'intelligence pour faire un tabernacle selon le modèle que Dieu avait montré à Moïse, nous trouvons de nouveau le sabbat, en rapport maintenant avec l'ordre du tabernacle. Il est évident ainsi, que, quel que soit le sujet dont il est question, le sabbat a toujours sa place assignée. C'est pourquoi nous voyons Dieu faire grand cas du sabbat. La raison en est, que Dieu voulait imprimer dans l'esprit de son peuple, les enfants d'Israël, que toutes ses voies, quelque variées qu'elles soient, doivent leur rappeler ce repos en vue duquel il travaillait sans relâche, et dans lequel il veut introduire les siens quand le temps en sera venu. Quelle que soit donc la chose que Dieu introduisait en attendant ce repos à venir, — qu'il s'agisse de la grâce comme opération efficace de Dieu, ou qu'il s'agisse de la loi comme démontrant l'incapacité de l'homme, Dieu rappelle toujours *Son repos*, et voudrait aussi diriger vers lui les yeux de tous ceux qui l'aiment.